

À Podensac, le 14 août 2023

Objet : en partenariat avec la Communauté de Communes Convergence Garonne, bénéficiez gratuitement du dispositif d'économies d'énergie Voltalis et agissez pour la transition écologique du territoire.

Madame, Monsieur,

La transition écologique nécessite la mobilisation de chacun d'entre nous. La Communauté de Communes Convergence Garonne a ainsi élaboré son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en collaboration avec le Pôle territorial Sud-Gironde, destiné à mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de CO₂ du territoire, mais aussi pour y favoriser le développement des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes Convergence Garonne soutient l'initiative de Voltalis qui vous propose de vous doter **gratuitement d'un dispositif d'économies d'énergie écocitoyen**, pour consommer moins et mieux.

En quoi consiste ce dispositif ?

Vos radiateurs électriques sont équipés d'un petit boîtier connecté qui les rend intelligents et programmables, pour une régulation plus efficace de votre chauffage et des économies à la clé.

Par ailleurs, ce dispositif contribue à la sécurité de l'alimentation électrique de tous les Français et à la réduction des émissions de CO₂. En effet, lorsque le système électrique en a besoin, notamment lors des pics de consommation hivernaux, le dispositif Voltalis peut moduler la consommation des appareils de chauffage équipés, tout en préservant le confort des occupants.

Réalisées simultanément sur des centaines de milliers de logements, ces actions stabilisent le réseau électrique aux bons moments, ce qui réduit les risques de *blackout* et évite de lancer des centrales thermiques au gaz, au fioul ou au charbon fortement émettrices de gaz à effet de serre.

Quels sont ses avantages ?

- Jusqu'à 15% d'économies d'énergie par an, sans changer vos radiateurs, ni de fournisseur d'électricité,
- Un espace personnel intuitif pour suivre votre consommation électrique et programmer votre chauffage selon vos besoins,
- Une contribution active à la sécurité du réseau électrique et à la réduction des émissions de CO₂ (jusqu'à 70% en moins),
- Un dispositif gratuit, sans frais d'installation, ni abonnement.



À qui est destinée cette solution et comment en bénéficier ?

Tous les habitants du territoire chauffés électriquement, propriétaires comme locataires, peuvent bénéficier de ce boîtier innovant. Pour cela, en coordination avec la Communauté de Communes Convergence Garonne, Voltalis a réservé des boîtiers et dédié une équipe d'installateurs à notre territoire.

L'installation est réalisée par un technicien agréé, généralement local. Elle dure environ 2 heures 30 pour un logement standard.

Des conseillers Voltalis viendront très bientôt à votre rencontre pour répondre à toutes vos questions et vous proposer un rendez-vous d'installation. Vous avez également la possibilité de les contacter directement :

- Par téléphone : 05 40 25 69 69
- Par courriel : sgpt@voltalis.com
- En flashant le QR Code et en complétant le formulaire



En espérant que cette démarche soit accueillie favorablement, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Jocelyn DORÉ
Président de La Communauté de Communes
Convergence Garonne

